TEST D'INITIATION
PREPARATOIRE ou PREPARATOIRE MAJOR

Mise à jour 31/12/2014

FEDERATION FRANCAISE DES SPORTS DE GLACE
COMMISSION SPORTIVE NATIONALE DE DANSE SUR GLACE

NOM du JUGE : ……..... LIEU & DATE : ……..
SIGNATURE :

La présentation de la Licence Compétition ou Extension Compétition danse sur glace et du document récapitulatif des tests est obligatoire avant le passage du Test.

JURY : Il est composé de 1 Juge, préférablement 2 qui ne donne pas de note, mais décide si le candidat est reçu ou refusé. En cas de désaccord des Juges, le NON l'emporte.

Pour être reçus, les patineurs doivent faire preuve d'une certaine aisance et montrer qu'ils savent patiner en carre, en mesure et en vitesse.
Les poussées de pointe et le manque de mesure sont des fautes éliminatoires.

NOM & PRENOM des CANDIDATS	CLUB N° Licence	Danse Majeure en solo (2 séquences)	Résultat Oui/Non
né(e) le :			
né(e) le :			
né(e) le :			
né(e) le :			
né(e) le :			
né(e) le :			
né(e) le :			
né(e) le :			